AsseZoné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#159 Déc 2017

Dossier
Apprentissage :
une réforme en chantier

Actus
Noël : temps de fête
et de cadeaux ?

Focus
Elie, militant
chargé de rêves

Édito

«Tout mais pas l'indifférence»*

Cher·ère·s jocistes,

Comme l'analysait Valérie dans le dernier numéro, la pauvreté augmente à grande vitesse, tandis que la classe dominante a de plus en plus de privilèges. La pauvreté a 1 000 visages : le mendiant dans la rue, le copain qui ne peut pas sortir le samedi soir par manque de thunes alors qu'il est en CDI, la copine qui compte le moindre centime pour nourrir toute la famille avec un seul salaire… La société actuelle nous apprend à fermer les yeux sur tous ceux-là, à avoir peur de regarder ces injustices en face, car ça dérange, ce n'est pas beau à voir. A force de vouer un culte à la réussite, à l'argent, nous oublions que chaque être humain a de la valeur et la même valeur !

Je crois que la JOC nous appelle à oser regarder en face, à ne pas être indifférent·e, et c'est signe d'espérance ! Lorsqu'on ose dire « *ce n'est pas normal* », en arrêtant de se diviser entre nous, les plus petits ; ou encore en entrant en dialogue avec le SDF en bas de chez nous et en l'appelant par son prénom, ne participons-nous pas à la construction d'une société plus juste et fraternelle, où la femme et l'homme sont au centre ? Où l'être humain n'est pas jugé selon sa productivité, son coût à la société, mais où il est reconnu dans sa dignité humaine ?

Cette période de l'Avent, où beaucoup d'entre nous sont exclu·e·s de la « magie de Noël » par manque d'argent, doit nous inviter à faire autrement, à ne pas jouer le jeu d'une société qui divise, mais à faire le pari quotidien de la fraternité.

*Jean-Jacques Goldman, *Pas l'indifférence*

LOLA MEHL

À la JOC en c'moment

«Faire avec»

Parce qu'un·e jeune travailleur·euse· vaut plus que tout l'or du monde car il·elle est fils·fille de Dieu, la JOC ne cesse de se mettre au service des jeunes du milieu ouvrier par sa pédagogie. Une pédagogie du *faire avec*, reçue de notre croyance en Jésus Christ !

Faire avec, c'est reconnaître l'autre comme son égal, signe de son humanité et de l'humanité que nous engageons avec lui·elle. Ce signe d'humanité mutuel, c'est aussi reconnaitre Dieu qui se met sur nos pas, nos joies et nos souffrances. Il devient alors Celui qui est avec nous, c'est la promesse que Dieu nous a adressé en donnant sa vie, et qui, semble perdurer à chaque fois que nous *faisons avec*.

A la JOC, quand nous organisons les 25 et 26 novembre, un weekend national pour soutenir les responsables des CJPE (Comités des Jeunes privés d'Emploi) et des Perm'saisons, nous voulons aussi *faire avec*. Cela signifie le véritable service que le mouvement national rend aux jocistes. Mais c'est avant tout, le service que les jocistes rendent au mouvement national !

A travers leurs engagements, leur volonté de faire découvrir la JOC à des privés d'emploi ou des saisonniers en perte de dignité, ils·elles ne font pas que rassembler des jeunes, ils·elles accomplissent une promesse, celle que Dieu soit avec nous dans nos combats !

Guillaume Madoz

En bref

LES PATRONAGES ET LA FONDATION NOTRE DAME

La Fondation Notre Dame, partenaire du Rassemblement national de la JOC en avril dernier, s'engage pour l'éducation et la culture des plus jeunes à travers l'aide aux patronages.

Les patronages, ce sont des lieux de vie et d'accueil ouverts à tous au cœur des quartiers et qui ont pour beaucoup besoin de mise aux normes mais aussi de financements plus axés sur les activités : instruments de musique, caméras, baby-foot…

Les 50 « patros » parisiens accueillent près de 12 000 jeunes de la maternelle au lycée et les studieuses heures de soutien scolaire pour lesquelles les « mamies » bénévoles s'engagent volontiers, cohabitent avec le foot et les ateliers créatifs organisés par des animateurs passionnés, souvent eux-mêmes anciens du « patro ». Et, pour être au service des familles, il n'y a pas de fermeture durant les vacances scolaires, mais des séjours à la montagne ou à la mer sont proposés. Dans ces lieux accueillants, véritables havres de paix au cœur de la ville, et à travers des activités appropriées et soigneusement encadrées, les enfants découvrent leurs talents, retrouvent confiance en eux et surtout ont la possibilité de prendre des responsabilités.

En savoir plus : www.fondationnotredame.fr

LA FONDATION NOTRE DAME
PORTEURS D'ESPÉRANCE
Reconnue d'utilité publique

L'apprentissage au coeur d'une prochaine réforme

Le Gouvernement et la ministre du Travail viennent de lancer une concertation préalable à la réforme de l'apprentissage. La JOC, attentive aux conditions de vie et de travail des apprentis restera attentive aux résultats. L'occasion, dans ce dossier, de rappeler les revendications et les propositions du mouvement.

« *Nous, jeunes alternants, nous constatons qu'il est difficile de connaître les droits et dispositifs qui existent. Les syndicats ne viennent pas beaucoup à notre rencontre. Nous, jeunes alternants, nous constatons qu'il est difficile de faire respecter nos droits sur notre lieu de travail (règles de sécurité, heures sup', relationnel…). Nous sommes salariés, mais pas considérés comme tel.* »

Cet extrait est issu d'une commission parlementaire constituée d'apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation lors de l'événement de la JOC « Rassemblés pour nos droits » en 2014. Les problématiques des apprentis, comme celle de partager deux lieux de vie bien distincts, sont portées par le mouvement depuis de nombreuses années. Début 2018, l'apprentissage reviendra sur le devant de la scène politique, une réforme se prépare.

L'APPRENTISSAGE UNE VOIE À DÉVELOPPER

Pour l'instant, du côté des partenaires sociaux, seul Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT et membre de l'un des groupes de travail sur la réforme de l'apprentissage s'est exprimé, notamment dans une interview au journal *Libération* le 3 novembre dernier : «*On sait que l'apprentissage est une voie à développer, notamment pour les jeunes sans qualification. Nous voulons un statut de l'apprenti, avec, un accompagnement plus fort, et pas seulement en termes d'insertion dans l'entreprise, mais sur les questions de logement, de transport. Il faut aussi des aides en direction des apprentis. Maintenant, la responsabilité est grande au niveau des branches et des entreprises. Il faut des formules contraignantes pour que les entreprises recrutent davantage d'apprentis.*»

La JOC restera attentive au contenu de cette réforme car elle souhaite que celle-ci soit au service des apprentis pour de meilleures conditions de vie et de travail. Une enquête de la JOC publiée en 2012 mettait en avant des situations connues par ces jeunes comme la difficulté à trouver une entreprise ou le manque de reconnaissance de la société. Les résultats montrent que 14,3% des jeunes interrogés affirment qu'il est facile de trouver un maître d'apprentissage tandis que 61,1% d'entre eux affirment le contraire. Deux autres chiffres marquaient cette enquête : 68,3% des jeunes interrogés pensent que les apprentis ne sont pas respectés et entendus par la société et 60,5% par leurs employeurs. L'apprenti est perçu comme un subalterne qui ne compte pas dans la vie de l'entreprise ou dans la vie sociale et politique.

DROITS : AVOIR ACCÈS À L'INFORMATION

En 2014, les apprentis et anciens apprentis de la JOC ont rêvé à de meilleures conditions de vie et de travail. Parmi leurs revendications, l'accès à l'information sur leurs droits notamment en terme de sécurité au travail. Pour cela, ils proposaient que les employeurs soient les garants de leurs droits et que le tuteur en entreprise joue pleinement son rôle et ne les laisse jamais seuls, notamment sur les chantiers.

Ils ont également exprimé leurs envies de reconnaissance à travers un statut. Ils souhaitent que les employeurs prennent conscience de leurs spécificités d'alternants et agissent en conséquence, qu'ils n'oublient pas qu'ils intègrent leurs entreprises pour se former à un métier. Par exemple, les employeurs ne peuvent pas leur demander dès leur arrivée, comme c'est le cas pour les autres salariés, des compétences et des connaissances du métier qu'ils sont censés apprendre tout au long de leur apprentissage.

UNE SYNERGIE AU SERVICE DES JEUNES DU MILIEU OUVRIER EN ALTERNANCE

Si leur statut impose d'avoir deux lieux de vie, les jeunes en apprentissage demandent à ce que les employeurs et les formateurs saisissent et prennent en compte cette dimension. Ils souhaitent qu'un réel dialogue s'installe entre ces deux parties, à partir d'outils de suivi. Pour eux, il est important de ne pas séparer la théorie de la pratique, il faut donc qu'il y ait une véritable synergie au service des jeunes du milieu ouvrier en alternance.

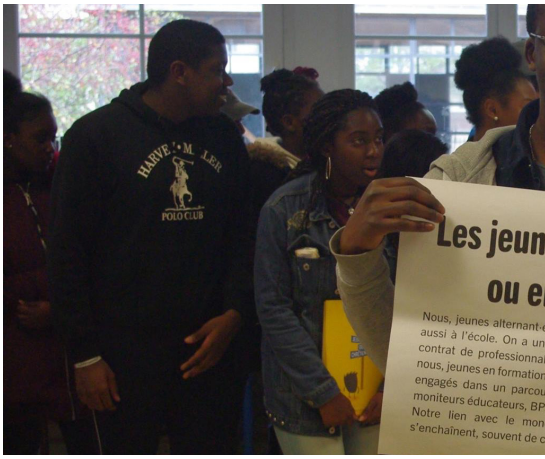

Lors des dernières SFJ (Sessions de formation des Jocistes), la question

POUR ALLER PLUS LOIN

LES 12 CLÉS POUR LES APPRENTIS : L'OUTIL INCONTOURNABLE

En 2015-2016, un conseil national des apprentis s'est réuni plusieurs fois dans l'année. Leur travail a abouti à la création d'un ordre du jour type pour une journée de formation en CFA afin d'informer les apprentis sur leurs droits. Il a aussi permis la création d'un outil d'informations aux droits : Les 12 clés pour les apprentis.

Cet outil explique comment mieux comprendre et lire les documents indispensables que reçoivent les apprentis c'est-à-dire le contrat d'apprentissage et le bulletin de paie. Il informe aussi sur tout ce qui se rapproche de la vie en entreprise comme les conventions collectives, le salaire, l'organisation et les conditions de travail. Un apprenti majeur peut par exemple apprendre que son temps de repos quotidien est au minimum de 11 heures consécutives.

Les 12 clés des apprentis donnent également des informations sur les droits à la santé et toutes les démarches à suivre pour faire le changement de statut auprès de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) ou en cas d'accident du travail. L'apprenti pourra retrouver des informations sur les congés dont il a droit et sur les conditions d'embauche et de rupture de contrat possibles. On y apprend par exemple que la période d'essai dure les 45 premiers jours de pratique en entreprise. On retrouve aussi un chapitre sur les impôts, un autre sur les aides comme l'aide au logement et un autre

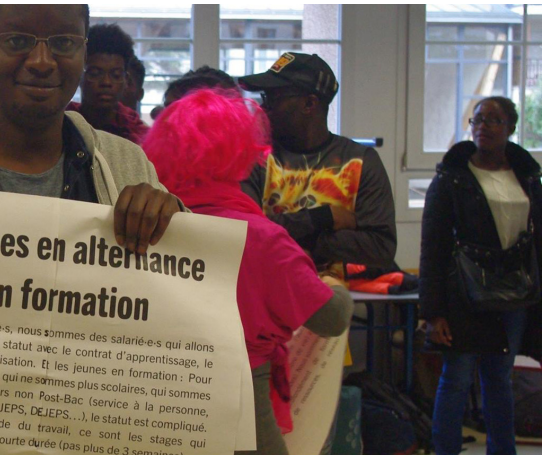

du statut des alternants est apparue dans les discussions.

En écho aux résultats de l'enquête de 2012, les apprentis réunis en 2014 ont réclamé une réelle reconnaissance par leurs supérieurs hiérarchiques et leurs collègues, non pas comme des stagiaires mais comme des « salariés en formation ».

Au sein des actions et revendications en chantier depuis 2014 pour améliorer leurs conditions de vie, on retrouve : le droit à un « crédit de congés révisions » pour chaque année d'étude, qui soit rémunéré et utilisable sans condition et une journée d'information sur le lieu de formation pour connaître les droits des alternants. Cette journée serait animée par les syndicats, en associant les employeurs dès le début de la formation.

En novembre 2017, le Gouvernement a mis en place quatre groupes de travail pour établir un diagnostic sur le fonctionnement de l'apprentissage : parcours de l'apprenti, financement et gouvernance, offre de formation et de certification… La JOC restera attentive aux conclusions de ce rapport rendues début 2018.

Mathilde Lacaille-Albiges
et Guillaume Champion

sur les droits au chômage utile en cas de rupture de contrat. Les deux derniers conseils de cet outil sont pour la formation et les lieux qui peuvent aider les apprentis à trouver une entreprise ou à connaître leurs droits.

Les 12 clés pour les apprenti.e.s sont à télécharger sur le site :

www.joc.asso.fr/nouvel-outil-apprentis/

LA JOC ET LES APPRENTIS… QUELQUES DATES CLÉS !

1929 : 1ère enquête de la JOC sur l'apprentissage.

Après-guerre, la JOC s'engage à ce que voit le jour un projet de loi sur l'apprentissage , en revendiquant notamment le respect des droits, un salaire juste, le contrôle de l'apprentissage, la 3ème puis la 4ème semaine de congés payés.

1972 : Premier rassemblement national des apprentis à Paris.

2012 : Rassemblement national « Apprentis tous debout ! »

2014 : « Rassemblés pour nos droits », les jeunes *alternants* font des propositions.

Agenda

3 DÉCEMBRE
PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT

A cette occasion, il y aura (un peu) de nouveauté dans les messes… La prière « Notre père », commune à tous les chrétiens, vient de vivre une nouvelle traduction. La 6ème demande traduite depuis 1966, par « Ne nous soumets pas à la tentation » devient : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ». Plus fidèle à la version latine, elle doit permettre de « *sortir de l'ambiguïté* ».

18 DÉCEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

Une journée pour dissiper les préjugés sur les migrants et sensibiliser l'opinion à leurs contributions dans les domaines économique, culturel, social… Bien évidemment, les actions de soutien aux migrants ne s'arrêtent pas à cette journée mais se poursuivent toute l'année.

JANVIER 2018
MEILLEURS VOEUX !

TEMPS FORTS MILITANTS

Partout en France, dans les fédérations, les jocistes organisent les TFM. Pour cette deuxième année de campagne, il s'agit de se former pour aller au bout des actions !

Un outil d'aide à la préparation d'un TFM est disponible sur le site de la JOC dans la rubrique *Les outils dignes et travailleurs.*

Sur le web

www.emploidigne.fr

Rappel : c'est la pétition du moment, à signer et à partager au plus grand nombre !

Afin de faire reconnaître le terme *privé.e.s d'emploi* et défendre l'accès à un emploi digne, soyons nombreux à signer !

Une version papier est également téléchargeable sur le site : www.joc.asso.fr ou dans vos fédérations...

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR
joc2france et
@joc2France
ET FLASHEZ POUR SOUTENIR LA JOC !

NOËL : TEMPS DE FÊTE ET DE CADEAUX ?

Noël est l'une des fêtes les plus populaires. Dès novembre, tout le monde met l'accent sur Noël, des commerçants avec leurs vitrines « spéciales Noël » : « achetez deux Pères-Noël pour le prix d'un », jusqu'aux films diffusés à la télévision qui retracent un énième conte de Noël. Serait-on devenus de simples consommateur.trice.s de cette fête, prêt.e.s à acheter ou à désirer les derniers gadgets à la mode pour les offrir à nos proches ?

Evidemment, il y a aussi les grands repas en famille, ceux qui n'en finissent pas de durer en longueur, ceux où l'on prévoit souvent trop à manger, ceux où parfois, le nombre de plats dépasse le nombre de convives. Alors est-ce que Noël ce serait la démesure ? Une fête familiale où tout le monde mange plus que de raison ?

Noël, chez les chrétiens, symbolise la naissance de Jésus. Le Fils de Dieu n'est pas arrivé adulte sur Terre. Il est arrivé bébé, fragile, bercé simplement par l'amour de ses parents et non pas par le son du dernier morceau d'un groupe à la mode joué depuis le dernier smartphone. Jésus n'est pas né dans une grande maison avec des serviteurs. Il n'est pas né non plus dans une ville, ou auprès de gens fortunés. Jésus est né dans une étable, au milieu de vaches et d'ânes. Ses parents ne pouvaient pas lui donner un lit : ils l'ont juste couché dans une mangeoire avec de la paille et un drap.

Si on arrête une seconde de regarder sa fortune, son lieu de naissance, l'origine de ses parents, ou encore les premières personnes qui sont venues lui rendre visite (de pauvres bergers) : nous regardons l'être humain qui est devant nos yeux. Nous pouvons voir l'enfant, fragile, qu'il faut protéger et aimer.

C'est peut-être ça finalement le message de Noël : regarder l'autre avec plus d'humanité, sans s'arrêter à des questions matérielles. Peut-être pouvons-nous arrêter de jouer le jeu des multinationales, d'une société qui nous poussent à consommer toujours plus. Au final, une fois toutes nos possessions enlevées, ne devenons-nous pas comme l'enfant Jésus, tout petit, fragile, et ne nécessitant qu'une chose : de l'amour ?

La période de Noël doit nous permettre de revenir à l'essentiel, de penser à nouveau en tant qu'humain, et non plus en tant que machine à consommer. Peut-être pouvons-nous regarder ce sans-abri dans la rue, ce migrant, ce jeune sans emploi, cette personne en situation de handicap, comme l'enfant Jésus dans son étable. Peut-être pourrions-nous, juste pour un soir, faire un geste d'humanité et ne laisser personne seul le soir de Noël.

Emeline Grosjean

POUR ALLER PLUS LOIN

LE MESSAGE DE LA MISSION OUVRIÈRE

La Mission Ouvrière, dont fait partie la JOC, est aussi à l'œuvre à Noël. Chaque année, un message est publié pour cette fête . Il existe également des célébrations de la Mission Ouvrière pour Noël dans de nombreuses paroisses. N'hésite pas à te renseigner sur leur site Internet ou auprès des acteurs de la Mission Ouvrière (JOC, ACE, ACO, GREPO, Prêtres Ouvriers, Religieuses en Monde Ouvrier, …) qui sont près de chez toi !

Rendez-vous sur : www.mission-ouvriere.info

LE TEMPS DE L'AVENT

Chez les chrétiens, la fête de Noël est précédée du temps de l'Avent qui débute le quatrième dimanche avant Noël (cette année, le 3 décembre). Il a pour but de se préparer à Noël, à la venue du Christ sur Terre qui a pris notre humanité. Ce temps est un temps d'attente et d'espérance et célèbre le triple avènement du Christ : sa naissance à Bethléem il y a deux mille ans, sa venue dans le cœur des hommes de tout temps, et son retour glorieux à la fin des temps.

Et toi, qu'est-ce que tu attends ? Qu'est-ce que tu espères ?

Que signifie Noël pour toi ? Qu'est-ce que tu aurais envie de construire dans ta vie ?

fOcus

Elie : « Je souhaite réaliser mes rêves »

Ce mois-ci, rencontre avec un jociste du Val d'Oise (95) : Elie, 21 ans, vit à Sannois. Il entame sa deuxième année de mandat en tant que président de région Ile-de-France pour la JOC.

Elie est attaché à la JOC, un mouvement qui lui tient à cœur, cela fait maintenant 5 ans qu'il en est membre. Mais pourquoi la JOC ?

« *Pour moi, la JOC c'est important parce que ça me permet de changer de cadre et de penser à autre chose, elle m'a permis de découvrir un autre moyen de vivre ma foi. Elle défend des causes importantes auxquelles j'adhère totalement, cela me permet d'être actif au sein de la société. Elle donne la parole aux jeunes et les fait grandir en les poussant à se remettre constamment en question et à avoir des projets de vie. J'y rencontre beaucoup de personnes qui deviennent des amis.* »

À 21 ans, Elie avait le projet de poursuivre ses études après l'obtention de son BTS, des soucis administratifs sont venus bouleverser tous ses efforts :

« *J'ai un BTS Muc (Management des unités commerciales) que j'ai obtenu l'an dernier. Je souhaitais poursuivre cette année en intégrant une licence professionnelle en développement commercial et en alternance. J'avais trouvé une entreprise pour mon alternance mais j'ai rencontré un problème avec mon titre de séjour. En effet, après une première demande de carte de séjour, j'ai eu un récépissé mais celui-ci ne m'autorise pas à travailler. Tous mes projets sont donc décalés d'un an et je n'ai pas pu suivre cette formation.* »

Privé de la possibilité de travailler légalement et n'ayant pas d'école, l'année s'annonce compliqué pour Elie et pour de nombreux jeunes du milieu ouvrier qui vivent des situations similaires.

Dans ces moments difficiles, le jeune homme se retrouve avec ses proches : « *ce qui compte le plus pour moi c'est ma famille, elle me soutiens dans les épreuves et elle m'a toujours soutenu* ».

Le jeune militant reste déterminé pour réaliser ses rêves et ses projets peu importe les obstacles qui se dresseront sur son chemin.

« *J'ai beaucoup de projets en tête et j'aimerais tous les réaliser. Pas forcément le plus vite possible mais je souhaite réaliser mes rêves...* »

À l'heure où la JOC lutte pour la dignité au travail, le témoignage d'Elie nous montre qu'il y a encore de nombreux obstacles et que le chemin est encore long pour pouvoir accéder à un emploi...digne.

Karl Bacoul

Pour la deuxième année de campagne *Dignes et travailleurs*, la JOC a lancé une pétition pour l'emploi digne et notamment pour faire reconnaître le terme *privé d'emploi*.
Rendez-vous sur : www.emploidigne.fr

Culture

LIVRE

« Vous faites quoi dans la vie »
Patrice BRIDE et Pierre MADIOT

Le travail raconté par celles et ceux qui le font, c'est le projet de la coopérative «Dire le travail» : 27 récits, 5 thémes. Des hommes et des femmes racontent leur métier : une infirmière, un conducteur de TGV, une avocate...
Plus d'infos : www.direletravail.coop

Les éditions de l'Atelier - 16 €

FILM

« M »
De Sara Forestier

Un coup de foudre. Et une histoire qui démarre entre Lila, timide et bègue et Mo qui va la prendre sous son aile. Mais Mo, charismatique, cache son handicap : il est analphabète. La réalisatrice s'est inspirée d'une histoire vécue.

Sortie en salles : 15 novembre 2017

CD

« La vraie vie »
Bigflo & Oli

Ils sont jeunes, ils sont frères, ils sont toulousains, ils font du rap et ils ont sortis leur deuxième album. Disque de platine en seulement 3 mois ! On y retrouve des chansons interpellant sur la société comme les singles « Personne » et « Dommage ».

Album sorti en juin 2017

Assez Zoné n°159 décembre 2017 – Publication mensuelle de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne – 246 boulevard Saint-Denis 92403 Courbevoie – Administratrice générale : Lola Mehl / Directeur de la publication : Guillaume Madoz / Rédactrice en chef : Asmahàn Bauchet / Comité de rédaction : Lola Mehl, Asmahàn Bauchet, Mathilde Lacaille-Albiges, Nicolas Bellissimo, Véronique Rousseau / Ont participé à ce numéro : Emeline, Karl, Guillaume M, Mathilde, Guillaume C./ Merci à toutes les personnes qui de près ou de loin ont permis la réalisation de ce numéro. Création maquette : Résonance Publique / Mise en page : Asmahàn Bauchet / Dépôt légal : 1e semestre 2017 / Neuville Impressions – 71160 Digoin / Issn 1240-349K/CPPAP : n°1222 G 83060. Abonnement : l'abonnement pour 1 an, soit 11 numéros est de 15€. Envoyez vos nom, prénom et adresse sur papier libre, ainsi qu'un chèque de 15€ à l'ordre de Jeun'avenir publications à l'adresse suivante : ACO - Service publication JOC - 7 rue Paul Lelong 75002 Paris.